

# CARA'LOG

## PARC LOCATIF SAISONNIER À DESTINATION D'ENTREPRISES ET DE SALARIES

Gestion du logement  
loisir social saisonnier

Gestion de Logement de Loisir Social et Saisonnier  
107, avenue de Rochefort  
17201 ROYAN Cedex

INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE



**LA TREMBLADE**

**SEMUSSAC**

**COZES**



Renseignements et réservations :

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Adeline CHIVILO

Contact : 05 46 22 19 19 - 06 13 67 56 76

Courriel : a.chivilo@agglo-royan.fr

Ouverture du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

**3 SITES - 42 LOGEMENTS - 84 PLACES D'HÉBERGEMENT**



## LA TREMBLADE

Adresse : Rue de la Bergerie – 17390 La Tremblade

Capacité :  
5 chalets regroupant 18 logements pour 2 personnes maxi  
(dont un pour personne à mobilité réduite)

Descriptif :  
- F1 – mezzanine de 27m<sup>2</sup>  
- Cuisine séjour : Réfrigérateur – micro-ondes – 2 plaques électriques  
- Table et chaise de salle à manger – canapé – 1 placard penderie  
- Mezzanine : 2 lits simples – 2 tables de chevet  
- Salle d'eau : douche – Lavabo – WC  
- Terrasse : salon de jardin

Résidence équipée d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge  
(2 € le jeton)

Loyer :  
400 €/mois hors charges ou 13.33 €/nuit hors charges

Logement PMR : possibilité de loger 4 personnes  
Supplément de 4 €/pers/nuit à partir de la 3<sup>ème</sup> personne.

**NOUVEAUTE**

**De janvier à mars inclus :**

- . 10 %** de réduction pour des séjours de 15 jours minimum
- . 20 %** de réduction pour des séjours de 3 semaines et plus



## SEMUSSAC

Adresse : Rés. les Epinettes – Rue des Roses - 17120 Semussac

Capacité :  
10 logements pour 2 personnes maxi

Descriptif :  
- F2 de 40 m<sup>2</sup>  
- Coin cuisine : Réfrigérateur – micro-ondes – cuisinière électrique – lave-linge  
- Séjour/Salle à manger : 1 table + 4 chaises – 1 canapé – 1 table basse – 1 meuble tv  
- Chambre : 2 lits simples – 2 tables de chevet  
- Salle d'eau : douche – lavabo - wc

Certains logements disposent d'une terrasse avec salon de jardin, d'autres ont un jardinet clos avec salon de jardin et cabanon.

Loyer pour les logements :  
- A l'étage (sans extérieur) : 400 €/mois hors charges ou 13.33 €/nuit hors charges  
- Avec terrasse : 410 €/mois hors charges ou 13.67 €/nuit hors charges  
- Avec jardin : 420 €/mois hors charges ou 14 €/nuit hors charges

**NOUVEAUTE**

**De novembre à mars inclus :**

- . 10 %** de réduction pour des séjours de 15 jours minimum
- . 20 %** de réduction pour des séjours de 3 semaines et plus



## COZES

Adresse : Rue des chênes – 17120 Cozes

Capacité :  
4 chalets regroupant 14 logements pour 2 personnes maxi  
(dont un pour personne à mobilité réduite)

Descriptif :  
- F1 – mezzanine de 27m<sup>2</sup>  
- Cuisine séjour : Réfrigérateur – micro-ondes – 2 plaques électriques – Table et chaise de salle à manger – canapé – 1 placard penderie  
- Mezzanine : 2 lits simples – 2 tables de chevet  
- Salle d'eau : douche – Lavabo – WC  
- Terrasse : salon de jardin

Résidence équipée d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge (2 € le jeton)

Loyer :  
400 €/mois hors charges ou 13.33 €/nuit hors charges

Logement PMR : possibilité de loger 4 personnes  
Supplément de 4 €/pers/nuit à partir de la 3<sup>ème</sup> personne.

**NOUVEAUTE**

**De novembre à mars inclus :**

- . 10 %** de réduction pour des séjours de 15 jours minimum
- . 20 %** de réduction pour des séjours de 3 semaines et plus

**Les charges sont à régler sur relevé de compteur à la sortie : eau : 4.50 €/m<sup>3</sup> - Edf : 0.20 €/kwh ( Semussac HC : 0,15 €/Kwh )**

**Les oreillers, couvertures, draps et tout linge de maison ne sont pas fournis.**

**Caution : 1/2 mois de loyer hors charges. En cas de nécessité, le ménage sera facturé 108 €.**

# CONDITIONS DE LOCATION :

Les logements de CARA'LOG sont dédiés aux travailleurs saisonniers exerçant sur le territoire de la CARA. La durée maximale du contrat de location ne doit pas dépassé 3 mois.

## . Pièces à fournir pour la réservation de particuliers :

- 1 copie du contrat de travail
- 1 attestation d'assurance pour le logement
- 1 copie de la (les) pièce(s) d'identité des occupants
- 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- 1 lettre de cautionnement

## . Pièces à fournir pour la réservation des entreprises :

- 1 attestation d'assurance pour le logement
- 1 copie des pièces d'identité des locataires du logement
- 1 attestation de l'employeur habilitant une personne déléguée par lui pour la signature du contrat
- 1 copie de la pièce d'identité de la personne habilitée à signer le contrat
- 1 copie du contrat de travail des locataires du logement

*Bon jour accord*



**TOUTE RÉSERVATION SERA EFFECTIVE À RECEPTION D'UNE CONFIRMATION PAR E.MAIL : [A.CHIVIL@AGGLO-ROYAN.FR](mailto:A.CHIVIL@AGGLO-ROYAN.FR)**

